

## Ouaga et Abidjan : divorce à l'africaine ?

### Les raisons contre la raison

**L**ORSQUE, le 4 août 1983, le Conseil de salut du peuple (CSP) (1) cède la direction politique du pays au capitaine Sankara, les choses paraissent devoir s'éclairer dans les orientations internes et dans les rapports diplomatiques entre Ouagadougou et Abidjan. La chasse aux fonctionnaires et militaires corrompus, les poursuites judiciaires diligentées contre les politiciens impliqués dans la vie publique passablement agitée qu'a connue le pays depuis l'indépendance, la lutte déclarée à la chefferie traditionnelle, l'austérité prêchée dans le fonctionnement de l'État et l'ascèse exigée de ses agents accréditent les options révolutionnaires du nouveau régime qui se sont déjà traduites, sur le plan de l'organisation politique, par la mise en place d'un Conseil national de la révolution (CNR) relayé dans le pays par les nombreux comités de défense de la révolution (CDR).

Les orientations externes redoublent ces options en prenant des accents « anti-impérialistes » et « non alignés », en consolidant les relations avec l'Algérie, la Libye, Cuba et le Ghana, en exigeant aussi, par exemple, du gouvernement français, en matière de coopération, une attitude plus conforme à un code de conduite socialiste (2). Il n'est pas jusqu'au lexique politique officiel (3) qui n'ait vocation à rendre compte de la réalité des engagements politiques, sociaux, idéologiques du régime et, en en rendant compte, à faire croire à cette réalité.

Certes, le front de la gauche voltaïque se fissure vite avec le violent conflit qui oppose au gouvernement la CSB (Confédération des syndicats burkinabé) et le bloc au pouvoir paraît soudain moins monolithique avec la mise à l'écart du nouveau régime d'une des organisations qui l'avaient jusque là soutenu, la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement) d'orientation marxiste-léniniste. Mais enfin, les orientations de l'après-août 1983 sont globalement réaffirmées et même, pour certaines d'entre elles, approfondies, et la foi progressiste, sans cesse réactivée par le discours d'État ; la découverte de complots (mai 1984, mai 1985 (4)) vient rappeler à temps que les intérêts attaqués, les frustrations engendrées et la revanche organisée chez certains Burkinabé semblent être à la mesure du service populaire qu'affirment remplir les dirigeants. Bref, la révolution est en marche.

Le nouveau cours politique qui saisit le Burkina, en accentuant la distinction des références et des priorités respectives des gouvernements de Ouaga et d'Abidjan, paraît de nature à éloigner chaque jour davantage deux États qu'une histoire coloniale partiellement commune (la Haute-Volta fut rattachée de 1932 à 1947 à la Côte-d'Ivoire) et l'ampleur des transferts humains (environ deux millions de Burkinabé vivent chez le voisin ivoirien où ils représentent près d'un quart de la population totale) invitent toujours à rapprocher, associer, comparer. Aussi les prises de position au nord gagnent-elles d'autant plus de valeur progressiste et de vertu révolutionnaire qu'elles tranchent de plus en plus nettement avec les options libérales affichées et réaffirmées au sud, même au plus fort de la crise économique.

Assuré de l'écartement, voire de l'opposition entre les itinéraires qu'empruntent désormais les deux pays, le premier réflexe a pu consister à extrapoler les comportements externes des orientations politiques internes et à en induire, avec la plus rigoureuse logique, un état des rapports nécessairement conflictuel, une « inimitié » de principe. Et comme les principaux intéressés eux-mêmes, c'est-à-

(1) Voir « Haute-Volta : les raisons sociales d'un coup d'État », *Politique africaine*, 9, mars 1983, pp. 85-92 ; et R. Otaek, « Le changement politique et constitutionnel en Haute-Volta », *L'Année africaine*, 1983, pp. 86-106.

(2) La remarque fort directe du capitaine Sankara : « on vote trop Le Pen à Ouagadougou » (cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFP*, 6 août 1985) pourrait à elle seule résumer les aspirations du pouvoir à l'égard des Français.

(3) Depuis le slogan « une seule foi progressiste, une seule voie révolutionnaire » qui agrémente nombre de panneaux

publics, jusqu'à la formule ritualisée « la patrie ou la mort, nous vaincrons » qui ponctue discours et ordres, mélange d'aspiration populiste et d'invention néotraditionnelle : qu'on songe ici à la toute récente débaptisation des lois, décrets et arrêtés en *zatu, kiti, rabo* censés être plus conformes, parce que plus familiers à la population, à l'épanouissement d'une identité burkinabé.

(4) Dont il n'est pas question, ici, de nier l'existence. Voir à ce sujet, A. Conchiglia, « Sankara démantèle le complot » et « Burkina : la rançon de la différence », *Afrique-Asie*, 26 août-8 sept. 1985, pp. 8-11.

dire les leaders respectifs des deux États, se sont, en partie, ingénies à se boudier et à échanger quelques coups peu amènes, ils ont en quelque sorte authentifié la prédiction créatrice des observateurs en faisant advenir ce qu'elle énonçait logiquement : le capitaine Sankara n'a-t-il pas annulé à plusieurs reprises ses visites prévues à Yamoussoukro et la Côte-d'Ivoire n'a-t-elle pas privé le chef burkinabé d'une présidence attendue à la Communauté économique de l'Afrique occidentale (CEAO) lors du sommet d'octobre 1983 à Niamey ? Sur le même registre conflictuel on était prédisposé à accueillir la révélation de complots contre les hommes du CNR qui, préparés notamment depuis le territoire ivoirien, ne pouvaient dès lors avoir été fomentés, financés qu'avec la bienveillance des autorités d'Abidjan.

Comme, d'autre part, l'histoire très récente des rapports entre les deux régimes s'est pimentée de quelques « affaires » (5), le tableau semblait complet et les choses bien nettes : les deux leaders, donc les deux régimes, donc les deux pays étaient voués au pire à se déchirer, au mieux à se méconnaître.

Pourtant, les choses ne sont peut-être pas aussi simples et les divergences aussi marquées que le laisserait penser une interprétation purement logique et inductive dont la grande cohérence interne tend à forcer la cohésion des faits, négligeant incertitudes, retournements, transactions. Cette démarche révèle quelques faiblesses, qu'il s'agisse de rendre raison d'une multiplicité de phénomènes apparemment contradictoires — et qui ne le sont jamais entre eux mais le deviennent à la faveur de schèmes ou de théories explicites ou implicites, en tout cas préalables, qui contiennent le principe des contradictions — ou de restituer la nature exacte de certains processus qui conditionnent l'élaboration, en Afrique noire, des politiques extérieures.

Sur le plan des « faits », on n'aurait aucune peine à contrebalancer la thèse conflictuelle en évoquant les signes récurrents de réchauffement entre les deux directions politiques comme, par exemple, très récemment, le soutien ivoirien offert à la candidature burkinabé à la présidence de la Banque africaine de développement (avril 1985) ou encore le message de félicitation adressé par M. Houphouët-Boigny au capitaine Sankara à l'occasion du deuxième anniversaire de la (sa) révolution et qu'on ne saurait réduire à un acte strictement protocolaire sans négliger en amont les circonstances, soit l'état des relations, qui ont alors encouragé à l'observance

(5) Le 11 février 1985, une bombe endommage la suite hôtelière que doit occuper à Yamoussoukro le leader burkinabé venu enfin participer à un sommet du Conseil de l'Entente (12 et 13 février 1985) ; le 9 avril de la même année, à Abidjan, c'est

l'assassinat d'un homme d'affaires d'origine voltaïque, propriétaire d'une importante chaîne d'hôtels et de restaurants en Côte-d'Ivoire, et dont l'adjoint, M. Macaire Ouedraogo, fut candidat à la présidence de l'ex-Haute-Volta en 1978.

d'une des règles de la bienséance diplomatique. Comment aussi oublier les actuels engagements financiers ivoiriens dans un certain nombre d'opérations au Burkina : modernisation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, forage de puits dans la région de Ouagadougou, soutien à l'élevage, rénovations immobilières dans la capitale (6) ? Certaines rumeurs, qui demanderaient à l'évidence d'attentes vérifications, vont jusqu'à faire état d'une assistance économique plus essentielle encore puisqu'elle consisterait en une aide directe au budget de l'État burkinabé. Du fait même de son caractère incontrôlé, il n'est pas utile d'insister sur ce type d'information ; remarquons simplement que cette assertion n'est pas plus aberrante que les faits précédents et avérés, au regard de leur incompatibilité avec la thèse conflictuelle entre les deux régimes. Dans le même registre des « faits », notons que les autres gouvernements de la région, quelle que soit leur orientation idéologique et économique, ne sont pas épargnés par les critiques burkinabé et les incidents officiels. Un exemple parmi d'autres : en août 1985, le secrétaire malien de la CEAO a été déclaré *persona non grata* par le gouvernement de Ouaga et le président du Mali, prié de pourvoir à son remplacement (7). Au surplus, on fera remarquer que le spectre des humeurs qui se dégage des relations récentes entre Ouaga et Abidjan recouvre tous les états possibles qui vont de l'harmonie à la tension : l'obstacle ivoirien à la présidence burkinabé de la CEAO au sommet d'octobre 1983 à Niamey a été levé au sommet de Bamako d'octobre 1984 ; les convergences au sein des organisations régionales succèdent à de soudaines dissensions ; les périodes où les leaders refusent de s'adresser la parole sont suivies de phases où les palabres sont interminables ; les mises en cause réciproques précèdent de peu les absolutions publiques : tel a été, par exemple, le cas dans l'affaire de l'attentat à la bombe dans les appartements du capitaine Sankara à Yamoussoukro, où celui-ci a, alors, publiquement déchargé la responsabilité des autorités ivoiriennes.

L'examen des données structurelles des rapports ivoiro-burkinabé met en évidence la présence massive en territoire ivoirien des Mossi, Bissa, Gourounsi, etc., attirés au sud, d'abord de force, puis de façon plus ou moins contractuelle ou volontariste : il ne faut certainement pas oublier que la division coloniale de l'espace social africain avait une fonction économique, plus spécialement marquée encore dans l'ensemble ivoiro-voltaïque constitué explicitement en vue d'assurer un réservoir de main-d'œuvre pour les plantations, et cette histoire sociale ne peut pas ne pas peser, d'une

(6) Ces interventions financières sont rappelées notamment par S. Andriamirado dans son article « Le retour de l'enfant prodigue », *Jeune Afrique*, 1260, 27 fév. 1985, pp. 30-31. Certaines de ces aides ont été

acceptées par le pouvoir burkinabé à la suite de l'échec essuyé auprès d'autres pays comme Cuba et la France.

(7) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFP*, 10 août 1985.

certaine façon, sur les relations nouées plus tard par les États « souverains ». L'ampleur de cette présence burkinabé en Côte-d'Ivoire est corrélative au développement des cultures de rente qui ont fait la prospérité ivoirienne et représente une force économique, qu'il s'agisse d'immigrants parvenus au statut de petits planteurs ou cantonnés dans celui de salariés agricoles dont l'industrielle activité assure une belle part de la production de cacao et de café. Cette donnée peut, sans gros risque d'erreur, être érigée en contrainte, moins unilatérale en ce qu'elle pèserait sur l'activité stratégique de l'acteur (puisqu'après tout on pourrait par exemple considérer que les deux millions de Burkinabé constituent pour le gouvernement ivoirien dans sa politique à l'égard de Ouaga tout autant une contrainte qu'une ressource) que contextuelle, puisque, *nolens volens*, et même si l'essentiel des relations transfrontalières des migrants se développe à l'intérieur des deux « sociétés civiles » respectives, c'est-à-dire en méconnaissant les circuits étatiques, ces mêmes relations font suffisamment problème aux yeux des deux gouvernements pour qu'ils tendent à les contrôler, les organiser, les ponctionner. Cette contrainte est donc contextuelle, dans la mesure où elle impose des rapports nécessaires — coopératifs ou conflictuels, peu importe ici — entre les représentants des deux communautés perçues alors comme « nationales ». L'ignorance du voisin, partenaire ou ennemi, n'est guère possible, ce qui oblige à envisager un terme inéluctable à toute période de fâcherie et à limiter singulièrement les velléités séparatistes. Plus généralement encore, la situation géo-économique du Burkina, qui en fait le second marché intérieur de la Côte-d'Ivoire, si elle ne préjuge pas de l'état affectif des relations, les impose cependant comme une nécessité politique.

La conjoncture présente de ces relations se caractérise au surplus par un certain équilibre des ressources qu'on pourrait appeler « humaines » si elles ne reposaient pas, précisément, sur une certaine dose de contrainte par corps. Macaire Ouédraogo, qui avait fui son pays en 1983, dès les premiers soubresauts de la révolution, et était considéré comme un opposant au régime du capitaine Sankara, semble avoir été incarcéré par les autorités ivoiriennes après avoir, dit-on, décidé de regagner Ouagadougou. Le CNR, attentif à ce qu'il aurait pu faire passer pour un important ralliement, n'a pas manqué d'exiger immédiatement sa libération (8). Réciproquement, c'est une personnalité ivoirienne, Mohammed Diawara, ancien ministre du Plan, qui est détenue au Burkina. Même si ce n'est pas l'ancien homme politique qui est visé ici — depuis quelques années il était devenu homme d'affaires — et même si sa détention ne relève pas du domaine strict des relations

(8) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFP*, 6 août 1985.

officielles ivoiro-burkinabé, puisqu'il est poursuivi dans le cadre d'une enquête pour le détournement de 6 milliards de F CFA appartenant à la CEAO, sa qualité d'Ivoirien et d'ancien ministre ne disparaissent pas pour autant et c'est aussi par rapport à elle que sera peut-être interprétée la décision de la justice burkinabé à son égard.

Une autre source de prudence, lorsqu'il s'agit d'apprécier les rapports entre les deux régimes, est constituée par le fait, d'autant plus fondamental pour nous ici qu'il est dénié par toutes sortes de discours, de la non-unité des configurations politiques productrices d'une politique extérieure — ce singulier étant déjà en soi un obstacle à la connaissance puisqu'il postule une cohérence, une intégration, une homogénéité que l'observation attentive ne confirme pas. « États », « systèmes politico-administratifs », « directions politiques », « gouvernements », quels que soient les appellations et les niveaux des ensembles politiques retenus, on sait, avec G. Allison, qu'ils sont constitués de groupes et d'organisations qui ont leurs intérêts spécifiques, leurs pouvoirs propres, leurs représentations et leurs stratégies appropriées, que la discontinuité et la concurrence conditionnent l'élaboration de la décision diplomatique et que la négociation, le marchandage, l'influence inégale entre factions, clans, appareils, services prévalent dans son cheminement, obligeant l'analyste à délaisser des modèles plus ou moins implicites où dominant la rationalité, le monolithisme ou, à tout le moins, l'intégration (9). Cette perspective méthodologique est de nature à améliorer notre compréhension d'un des derniers avatars de la diplomatie burkinabé. On sait que le dernier sommet du Conseil de l'Entente réuni à Yamoussoukro, le 10 septembre 1985, et, suite à des « attentats et actes de terrorisme », exceptionnellement consacré aux problèmes de sécurité, s'est achevé par le traditionnel communiqué proclamant la profonde unité d'intérêts des chefs d'État en cette matière et le ferme engagement de « renforcer la coopération entre leurs gouvernements en vue de prévenir et de lutter efficacement contre les actes de sabotage, d'où qu'ils viennent » (10). Sur le moment, le leader burkinabé a émis des réserves que le communiqué n'a pas précisées mais que certaines sources, dites autorisées, ont cru pouvoir expliquer par le dépit du gouvernement de Ouagadougou devant l'indifférence, à tout le moins, qu'il constate chez ses voisins du Conseil lorsque divers actes de sabotage mettent en jeu sa propre survie (11). Pendant ce temps, à Ouaga, un comité de coordination des CDR du Ministère des Relations extérieures et

(9) Cf. G.T. Allison, *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*, Boston, 1971. Le lecteur francophone intéressé pourra avoir accès à une présentation résumée de ses modèles dans l'ouvrage de P. Braillard, *Théorie des relations internatio-*

*nales*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, pp. 172-196.

(10) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 12 sept. 1985.

(11) *Ibid.*

de la Coopération se réunissait et dénonçait violemment la pusillanimité et même la complicité des autres gouvernements du Conseil de l'Entente (Niger, Togo, Bénin, Côte-d'Ivoire) dans des faits terroristes, longuement énumérés, dont aurait eu à pâtir le Burkina depuis l'instauration du régime révolutionnaire (12). De retour à Ouaga, dans un discours tenu à l'occasion d'un grand meeting, le capitaine Sankara reprenait à son compte cette escalade de reproches et de revendications, puisque, en termes très vifs et très explicites cette fois, non seulement il vilipendait l'inertie des gouvernements voisins et dénonçait les protections que semblent y trouver les opposants burkinabé, mais, surtout, menaçait les autres puissances de la région de s'employer à exporter sa révolution et contribuer au renversement de leurs dirigeants en suscitant directement la mobilisation des populations (13). Il est vraisemblable que le durcissement observé en deux jours dans le comportement du leader burkinabé reflète l'analyse d'une aile sans doute beaucoup plus déterminée des groupes qui soutiennent ou composent l'alliance gouvernementale révolutionnaire et que la ligne de politique extérieure, ainsi modulée en quelques jours d'intervalle, est le résultat d'un marchandage entre fractions et groupes. Ces rapports de force internes, et leur fluctuation, interdisent de faire de cette ligne l'*output* d'un ensemble unifié et encore moins d'en proposer des anticipations logiques.

L'ensemble de ces réserves émises à l'encontre d'une appréciation globale des relations entre deux États fondée sur une démarche qui induit une chaîne déterminée de faits — constitutifs ici d'une politique extérieure — à partir d'un signe initial auquel on accorde ainsi une valeur structurante, n'est peut-être encore rien au regard des mille et un paramètres sociaux et culturels qu'il convient d'intégrer à l'analyse et qui, s'ils ne peuvent absolument pas donner à penser à une espèce ontologiquement différente des politiques extérieures et des rapports internationaux sur le continent noir, sont cependant suffisamment prégnants localement pour qu'ils suggèrent un faisceau de particularités de la diplomatie en Afrique noire. Des précédents historiques révèlent des réalités socio-culturelles et politiques très profondes, génératrices de certaines constantes dans les échanges interétatiques : la persistance des relations entre MM. Houphouët-Boigny et Sekou Touré au plus fort même de la crise ivoiro-guinéenne émergeait certainement au répertoire de ces pratiques et normes qui donnent au jeu international africain ces nuances rendant si malaisée son explication que

(12) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 11 sept. 1985.

(13) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 12 sept. 1985. D'ailleurs, il est significatif que la dépêche du *Bulletin quoti-*

*dien d'Afrique/AFR* du 13 septembre 1985 qui revient sur les résultats de ce sommet fasse état de « graves dissensions au sein du Conseil de l'Entente, au lendemain du sommet ».

celle-ci semble relever du talent de l'école du clair-obscur plutôt que de l'art de l'enluminure.

En ce sens, tout d'abord, pourrait-on retenir la tonalité plus relationnelle qu'organisationnelle des flux diplomatiques, non sans rapport avec les techniques d'élaboration et d'expression des politiques extérieures marquées, comparativement aux chancelleries d'autres aires, par un relatif délaissement du document écrit. Cette modalité, probablement liée aux formes pratiques de la domination politique qui s'exerce en Afrique noire, n'est pas sans conséquences sur le travail du chercheur attiré, par hypothèse, par le matériau documentaire et par le crédit scientifique auquel il permet de prétendre. Rappelant ainsi la limite objective qui pèse sur le métier d'historien dans la reconstitution précise des faits sociaux et de leur enchaînement causal, le faible recours à l'instrument écrit dans la mise en œuvre de l'activité diplomatique, corrélatif à la souplesse de celle-ci, donne quelques accents un peu naïfs aux travaux qui prétendent restituer, sur la base exclusive de ce document écrit, les conditions de production d'une décision ou d'une politique extérieure. Ainsi en va-t-il plus particulièrement pour tout ce qui relève de la diplomatie ivoirienne où l'ampleur de l'oralité, dans les ordres, les contacts, pratiquée par son chef fonctionne finalement comme un piège à l'égard de l'analyste.

Dans ce même ordre d'idées qui invite à rester attentif aux modalités locales de l'expression diplomatique, la « personnalisation » relevée dans les échanges interétatiques au sein du continent — les multiples déplacements présidentiels, les nombreuses rencontres « au sommet » etc. — peut participer d'une grammaire des relations politiques, non exclusivement réductibles au code protocolaire ou au statut inégal de la puissance, mais sensibles, pour une part, aux constantes des relations sociales internes. Le capital de respect, voire d'autorité, dont semblent disposer les vieux chefs d'État et qui leur vaut des rôles de conciliateurs, d'intermédiaires pour dénouer des crises ou apaiser des tensions caractérisées précisément par la disparition de la parole directe — et le président nigérian Kountche à eu à s'employer, à certains moments, pour relancer le dialogue ivoiro-burkinabé — les modalités d'allocation de la « reconnaissance internationale » qui prend un tour particulier lorsque, par exemple, l'écart générationnel se creuse entre jeunes dirigeants et vieux leaders — et les difficultés observées dans les premiers contacts entre Sankara et Houphouët-Boigny en sont, peut-être, une illustration — offrent, semble-t-il, quelques figures de cette matrice des relations internes aux systèmes sociaux qui déborde sur la scène diplomatique. Le lexique à travers lequel certains observateurs ont décrit les rencontres entre les chefs burkinabé et ivoirien — « vieux renard » et « jeune loup » etc. — ne se réduit sans doute pas à une stylisation médiatique, mais traduit



certaines réalités plus profondes auxquelles le mode de fonctionnement des médias, qui survalorise les signes extérieurs de l'identité, donne seulement un plus grand écho.

On veut ici suggérer qu'en cette matière des « relations internationales » auxquelles ressortissent en partie les rapports entre Ouaga et Abidjan, il y a des phénomènes et des registres fort divers qui introduisent des incertitudes et des difficultés, rendent assez malaisée la construction de répertoires cohérents des comportements de coopération ou de conflit en opposant, à la raison raisonnante du travail scientifique, les raisons irraisonnées des acteurs politiques. On n'oublie pas que l'univers politique accueille une parole performative ; on sait qu'en son sein, plus qu'ailleurs, « dire, c'est faire » (14), mais à produire, par l'analyse ou le récit, une unité compréhensive qui relaie la cohérence discours/pratique visée et proclamée par tout pouvoir, on néglige les discontinuités et les « contradictions » qui constituent aussi la matière quotidienne des échanges internationaux.

Ceci ne doit pas conduire à minimiser la force des orientations idéologiques, à ignorer les styles gouvernementaux propres, à nier les priorités socio-économiques spécifiques, à rendre indistinctes les bases sociales des pouvoirs et, par suite, à douter de la profondeur des désaccords et de la sincérité de certains divorces entre régimes politiques. Simplement, la prise en compte d'un maximum de variables et l'attention portée aux multiples dimensions sociales de l'action diplomatique, sans atténuer la gravité des ruptures, permettent de reconstruire des processus plus compréhensifs de la réalité, de restituer ces « je ne sais quoi » et ces « presque rien » qui nourrissent les activités sociales et politiques et que la raison des analyses et la logique des classements ne parviennent pas à faire disparaître du monde pratique.

(14) Cf., par exemple, J.L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1975.